

Sainneville-sur-Seine

Comme nous le faisons régulièrement, nous vous adressons quelques informations utiles pour les prochaines semaines

Vaccination

Les habitants de la Communauté Urbaine peuvent, depuis début avril, se faire vacciner contre la Covid-19 au **stade Océane** (Boulevard Leningrad, 76600 Le Havre). La prise de rendez-vous se fait sur la plateforme **Doctolib**.

En cas de besoin, le service **MobiFil** de transport gratuit à la demande est à votre disposition. Par ailleurs, si vous rencontrez des **difficultés de transport**, merci de le signaler en **mairie**.

"Pierres en Lumières"

De nouveau, votre commune s'associe au festival "**Pierres en Lumières**", initié par le département de la Seine-Maritime, afin de mettre en valeur le patrimoine de l'église **Saint-Maclou**. Suite à la crise sanitaire, le festival normalement prévu en mai sera probablement reporté à l'automne 2021.

Collecte contre le cancer

Comme tous les ans, des conseillers municipaux ainsi que des membres du CCAS passeront dans les différents foyers de Sainneville afin d'effectuer une **collecte pour la lutte contre le cancer**, dont les fonds récoltés seront destinés au Comité Départemental de la ligue contre le cancer. L'année dernière, les fonds recueillis se sont élevés à 4 765€, un record pour la commune. **Merci de leur réserver le meilleur accueil, et merci à tous les donateurs !**

Travaux RD31

Le Réseau de transport d'électricité (RTE) prévoit de relier le parc éolien au large de Fécamp au poste électrique de Sainneville, occasionnant des travaux de **début avril à début juin 2021**. Pour plus d'informations, veuillez consulter le flyer en annexe

Nids de guêpes et frelons

En cas de présence d'un **nid de guêpes ou de frelons** chez vous, contactez la mairie pour que nous puissions intervenir. La mairie prendra en charge **la moitié du coût de destruction du premier nid seulement** (si la demande bien sûr est faite en mairie). Pour les frelons asiatiques, une participation du département est possible.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est ouverte et notre équipe de bénévoles vous attend les :

Lundi de 15h30 à 17h30 et Mercredi de 10h00 à 12h00

Contactez-nous :

bibliosainneville@gmail.com

(Plus d'informations en annexe)

Retrouvez la bibliothèque à l'étage de la mairie !

Randonnée pédestre

La randonnée pédestre annuelle de Sainneville-sur-Seine pour 2021 se tiendra normalement en **septembre prochain**. La date envisagée est le **12 septembre** et le départ est prévu pour **9h30**.



Circulaire

Sainneville-sur-Seine

Vie quotidienne

Nous vous rappelons que le respect de l'environnement et du voisinage implique une réglementation que chacun doit respecter. L'arrêté préfectoral du 16 octobre 2017 précise les horaires d'utilisation des appareils bruyants (tondeuses à gazon et autres engins motorisés de jardinage ou de bricolage en plein air) :

Jours ouvrables : 8h30-12h00 et 14h-20h

Samedis : 9h00-12h et 14h30-19h

Dimanches et jours fériés : 10h00-12h00

Nous insistons sur le fait que des plaintes ont été reçues en mairie concernant les aboiements intempestifs de chiens, ainsi que le non-respect des limitations de vitesse de la part de certains automobilistes. Nous vous rappelons que la vitesse maximale autorisée en agglomération est de **50km/h**. Des études sont en cours avec le département concernant la sécurité des piétons, enfants et autres.

Merci de votre compréhension pour offrir une meilleure qualité de vie à tous.

Fleurissement

La commune de Sainneville-sur-Seine est fleurie par des bénévoles. Si vous voulez vous associer pour participer au fleurissement de la commune, veuillez contacter **Christian Leclerc** au **06.32.97.24.29**

Vie sportive

La mairie de Sainneville-sur-Seine vous invite à utiliser le terrain de tennis (les clés sont à récupérer sous caution en mairie ou à l'Espace Fraîcheur).

Le City Stade est également ouvert pour pratiquer en plein air

Un projet de construction d'une aire de jeux sur la Route des sports est en cours !

Ramassage des encombrants et déchets verts

Prochain ramassage :

Les végétaux : **Lundi 14 juin 2021**

Les encombrants : **Lundi 21 juin 2021**

Pour rappel, des **sacs conformes au règlement de ramassage** sont disponibles gratuitement à la mairie, aux **heures de permanence**.

N'oubliez pas de **déposer vos encombrants la veille ou le matin du ramassage**. Veuillez vous conformer au règlement de ramassage mis en place par la Communauté urbaine.

Renseignements possibles en mairie ou sur notre site internet.

Les déchetteries de **Saint-Romain-de-Colbosc** et de **Montivilliers** sont à la disposition des communes du Canton.

Déchetterie de Saint-Romain-de-Colbosc :

Du 01/04 au 31/10 : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Le mardi uniquement : de 13h30 à 18h00.

Déchetterie de Montivilliers :

Du lundi au samedi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le dimanche : de 8h30 à 12h30

Sainneville infos

13 lauréats vont être récompensés pour leur participation aux mots croisés du dernier Sainneville infos.

Nous les remercions pour leur participation !



Circulaire